

Consultation publique sur l'avenir du secteur manufacturier à Montréal

Montréal, le 6 juin 2016 – La Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation consultera la population montréalaise relativement à l'avenir du secteur manufacturier à Montréal.

Au cours de la séance publique du 16 juin 2016, ce sera d'abord l'occasion, pour le Service du développement économique, de présenter à la fois un diagnostic sur l'état actuel du secteur manufacturier à Montréal et certaines pratiques en émergence. Les citoyens et représentants d'organismes et d'institutions seront ensuite invités à partager avec la commission leur point de vue quant au contenu de la présentation et leurs réflexions pour dynamiser ce secteur de l'économie.

La Commission invite tant les citoyens que les représentants d'organismes à participer à ces séances publiques qui se dérouleront comme suit :

DATES **PARTIE 1 : PRÉSENTATION DU DOSSIER** - Le jeudi 16 juin 2016, à **19 h**

**PARTIE 2 – AUDITION DES MÉMOIRES ET OPINIONS ET
PARTIE 3 – ADOPTION DES RECOMMANDATIONS**

Les dates pour les séances d'audition des mémoires et des opinions ainsi que pour l'adoption des recommandations, prévues à l'automne, seront publiées ultérieurement.

LIEU Salle du conseil de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est,
Métro Champ-de-Mars : www.stm.info

DOCUMENTATION

La documentation relative à cet examen public est disponible pour consultation aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement et hôtels de ville, au Service du greffe et à l'adresse ville.montreal.qc.ca/commissions

INSCRIPTION

Les citoyens ainsi que les représentants d'organismes qui désirent intervenir à la période de questions et de commentaires du public sont priés de s'inscrire 30 minutes avant le début de la séance ou de communiquer dès maintenant avec le Service du greffe. Veuillez prendre note qu'aucune inscription n'est requise pour assister aux séances publiques. Seules les personnes désirant prendre la parole sont invitées à s'inscrire.

ACCESSIBILITÉ

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Un service d'interprétation pour les personnes ayant des déficiences auditives peut être offert, sur demande, en avisant le Service du greffe cinq jours à l'avance et sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

COMMISSIONS PERMANENTES

Les commissions permanentes sont des instances de consultation publique instituées par le conseil municipal et le conseil d'agglomération. Conformément à la Loi sur les cités et villes et à la Charte de la Ville de Montréal, leur mission consiste à éclairer la prise de décision des élus municipaux et à favoriser la participation des citoyennes et citoyens aux débats d'intérêt public.

La Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation est présidée par M. Richard Deschamps, conseiller de la Ville à l'arrondissement LaSalle. Mme Laurence Lavigne Lalonde, conseillère de la Ville à l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et M. Michel Gibson, maire de la Ville de Kirkland, agissent en tant que vice-présidents de la Commission.

Les membres sont : M. Éric Alan Caldwell, conseiller de la Ville, Mercier-Hochelaga-Maisonneuve; M. Maurice Cohen, conseiller d'arrondissement, Saint-Laurent; M. Robert Coutu, maire de la Ville de Montréal-Est; Mme Mary Deros, conseillère de la Ville, Villeray-St-Michel-Parc-Extension; M. Richard Guay, conseiller de la Ville, Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles; Mme Sylvia Lo Bianco, conseillère d'arrondissement, Montréal-Nord; Mme Marie Potvin, conseillère d'arrondissement, Outremont; Mme Lili-Anne Tremblay, conseillère d'arrondissement, St-Léonard.

- 30 -

Renseignements : Service du greffe
 Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
 Téléphone : 514 872-3000
 commissions@ville.montreal.qc.ca
 @Comm_MTL